



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

universités

Question écrite n° 28544

Texte de la question

M. François Lamy appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur le désengagement financier de l'État dans les universités françaises. En cette rentrée universitaire, plusieurs sujets inquiètent les membres de la communauté universitaire. Ainsi en est-il de l'engagement financier de l'État dans l'enseignement supérieur. Aujourd'hui, les frais d'inscription sont fixés nationalement par l'État, mais du fait de son désengagement financier, ils ne cessent d'augmenter et les frais illégaux se multiplient. Plusieurs projets gouvernementaux semblent laisser présager une déréglementation des frais d'inscription. En conséquence il lui demande de s'exprimer clairement sur ces questions et souhaite qu'il s'engage sur la proposition d'un plafond très bas pour les frais d'inscription et un réengagement financier de l'État à travers une loi de programmation budgétaire.

Données clés

Auteur : [M. François Lamy](#)

Circonscription : Essonne (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28544

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 novembre 2003, page 8752